

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le 13/03/2024

ID : 017-211702998-20240312-DEL2024_030-DE



Rapport de présentation du BUDGET PRIMITIF 2024

Table des matières

Rappel des orientations budgétaires 2024.....	4
Vue d'ensemble du budget primitif 2024.....	5
Le Budget Principal	6
Les recettes de fonctionnement :	7
Les produits des services et du domaine (chapitres 70 & 75) :	7
Les impôts et taxes (chapitres 73 & 731) :	8
Les Dotations et participations (chapitre 74) :	9
Les autres recettes (chapitres 013 & 78) :	10
Les dépenses de fonctionnement :	11
Les dépenses de personnel (chapitre 012) :	11
Les charges de fonctionnement courant (chapitre 011) :	11
Les subventions versées (une partie du chapitre 65) :	13
Les autres charges :	14
Les recettes d'investissement :	15
Les cessions :	15
Les subventions et participations :	16
Les fonds propres :	16
L'autofinancement (chapitres 021 + 040) :	16
L'emprunt d'équilibre (chapitre 16) :	17
Les opérations patrimoniales (chapitre 041) :	17
Les dépenses d'investissement :	18
Le budget annexe - Port de Plaisance.....	22
Le budget annexe - Camping	24
Le budget annexe - Réseau de chaleur.....	26
Le budget annexe - Photovoltaïque	28

Élu rapporteur :	Jacques JAULIN
Service référent :	Direction Commune des Finances
<u>Objet</u> :	Vote du Budget Primitif 2024

Le rapport sur les Orientations Budgétaires qui a fait l'objet d'un débat lors du Conseil Municipal du 16 janvier 2024 a présenté le contexte dans lequel le Budget Primitif 2024 a été élaboré.

Le Budget Primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année réparties sur 6 budgets, dont 4 Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) :

- ✓ Budget Principal (M57)
- ✓ Port de Plaisance (SPIC M4)
- ✓ Camping (SPIC M4)
- ✓ Réseau de chaleur (SPIC M4)
- ✓ Photovoltaïque (SPIC M4).

Ce BP 2024 respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce rapport présente :

1. Les grandes orientations budgétaires 2024,
2. Les grands équilibres du budget 2024,
3. Les crédits prévus et inscrits pour l'année, aussi bien en dépenses qu'en recettes,
4. L'évolution et comparaison avec le BP 2023,
5. Les principaux chiffres-clés et les éléments à retenir,
6. Les budgets annexes.

Enfin, vous trouverez en annexe les informations réglementaires :

- la Note Brève et Synthétique (NBS),
- la maquette budgétaire.

Rappel des orientations budgétaires 2024

Pour mémoire, les grandes Orientations Budgétaires pour 2024 sont :

Certains facteurs extérieurs continuent de peser sur les finances communales : évolutions nationales de la masse salariale, prix élevés des fluides et d'énergie, des taux d'intérêts de la dette variable élevée, incertitudes qui pèsent sur les recettes de fonctionnement (dotations, droits de mutation, redevance thermique...)

Aussi, la Ville de Rochefort restera prudente sur l'année 2024 :

- en contraignant la hausse de ses dépenses de fonctionnement à seulement +2,5% (au niveau de l'inflation prévisionnelle),
- en ayant recours à un endettement modéré à long terme pour conserver une capacité de désendettement inférieur à 10 ans,
- en poursuivant ses efforts entrepris, depuis 30 ans, en matière d'économies d'énergie.

Pour autant, il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité locale en 2024, et ce pour la 8^{ème} année consécutive.

Aussi, parce que les animations proposées par la commune et l'ensemble du monde associatif sont aussi vecteurs de lien social et d'attractivité du territoire, **la Ville de Rochefort souhaite maintenir son soutien aux associations et aux festivals** qui seront organisés en 2024 sur Rochefort. De plus, **la patinoire**, forte de son succès sans précédent en 2023, **sera renouvelée pour animer la fin de l'année 2024.**

Enfin, pour préserver les équipements publics et améliorer la qualité de vie des Rochefortais, **la Ville ne perd pas de vue les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée dans son Programme Pluriannuel d'Investissement de 70 M€ pour la période à venir 2024-2028.**

1/ Plusieurs projets d'envergure commencés depuis quelques années vont se poursuivre en 2024 :

- l'achèvement des travaux de **déconstruction et de dépollution du site de l'ancien hôpital Saint-Charles**,
- les essais de performance du **Forage thermal F4**,
- la **végétalisation** et la **désimperméabilisation** de l'espace public,
- la nouvelle phase de travaux d'aménagement du **boulevard Pouzet**,
- la fin de la restauration de la **Maison Pierre Loti** et de ses œuvres en vue de son ouverture en 2025.

2/ Certains projets seront réalisés en 2024 :

- la 2^{ème} phase d'aménagement des **abords de la Maison Pierre Loti**,
- la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation du **gymnase Denfert Rochereau**,
- la réfection des **allées du cimetière**,
- le remplacement des rails des **sacs de frappe de la salle de la Ferronnerie**,
- la réfection des **portes extérieures du marché couvert**.

3/ De nouveaux projets émergent, nécessitant des études complémentaires :

- la **requalification du Stade Rouge**,
- l'installation de **bornes électriques au Port de plaisance**,
- le schéma directeur du **réseau de chaleur urbain** des Fourriers,
- la **réhabilitation de la piscine**.

Vue d'ensemble du budget primitif 2024

Budget	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	BP 2023	BP 2024	BP 2023	BP 2024	BP 2023	BP 2024
Budget principal	35 409 727 €	37 167 277 €	32 629 671 €	28 129 026 €	68 309 398 €	65 296 303 €
Port de plaisance	780 747 €	795 605 €	144 000 €	461 918 €	924 747 €	1 257 523 €
Camping	542 397 €	635 151 €	126 035 €	138 345 €	668 432 €	773 496 €
Réseau chaleur	324 246 €	310 499 €	1 103 482 €	1 051 052 €	1 427 728 €	1 361 551 €
Photovoltaïque	132 339 €	131 718 €	103 386 €	106 346 €	235 725 €	238 064 €
Lotissements	74 901 €	0 €	30 000 €	0 €	104 901 €	0 €
	37 264 357 €	39 040 250 €	34 136 574 €	29 886 687 €	71 400 931 €	68 926 937 €

Rappel des mutualisations et transferts de compétences effectués :

La Ville de Rochefort et la CARO ont engagé des mutualisations permettant d'assurer cohérence et performance de l'action publique locale.

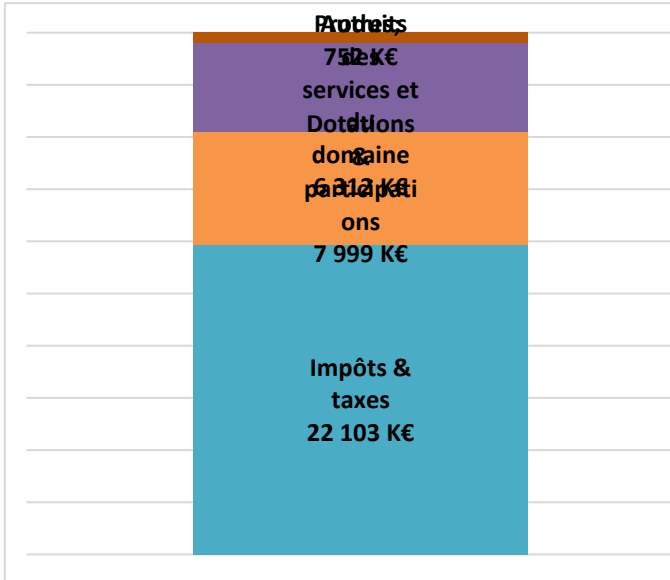
Depuis son adoption en 2016, le schéma de la **mutualisation** des services de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan s'est mis en œuvre avec notamment la création des directions ressources mutualisées (Finances, Communication, Systèmes d'Information et du Numérique, Affaires Juridiques et de la Commande Publique, Service commun Entretien des Locaux, Ressources Humaines, Services Techniques, Service des Archives, la Direction des moyens Généraux au 1^{er} janvier 2024) auxquelles les communes membres peuvent adhérer sur le principe du volontariat.

En parallèle, différentes **compétences** ont été **transférées** à la CARO (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Eau, Assainissement, Pluvial, GEMAPI et SDIS) et plusieurs équipements ont été défini d'intérêt communautaire : la Médiathèque, le Conservatoire de Musique et de Danse, les pistes cyclables empruntant les itinéraires Vélodyssée et Flow Vélo, la voirie rue des Pêcheurs d'Islande et la zone touristique de l'Arsenal des Mers.

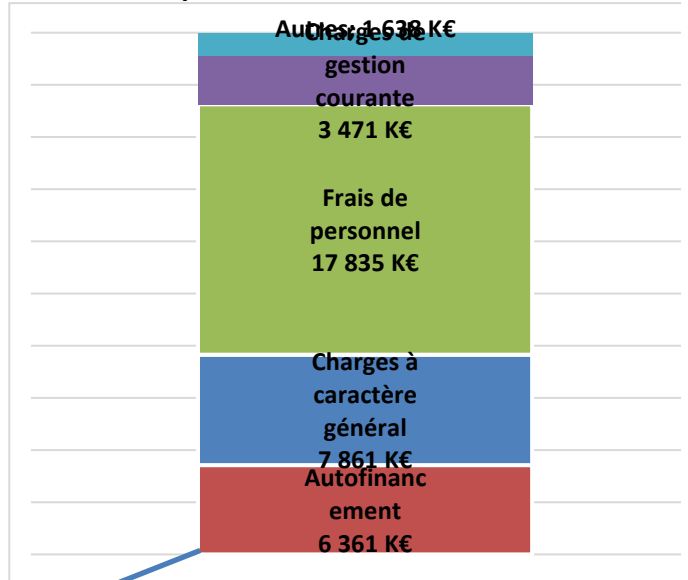
L'**attribution de compensation** a permis d'assurer la neutralité budgétaire à la date du transfert de compétences et la Commission Paritaire de Gestion permet d'actualiser le montant des recettes et des dépenses annuelles correspondantes.

Le Budget Principal

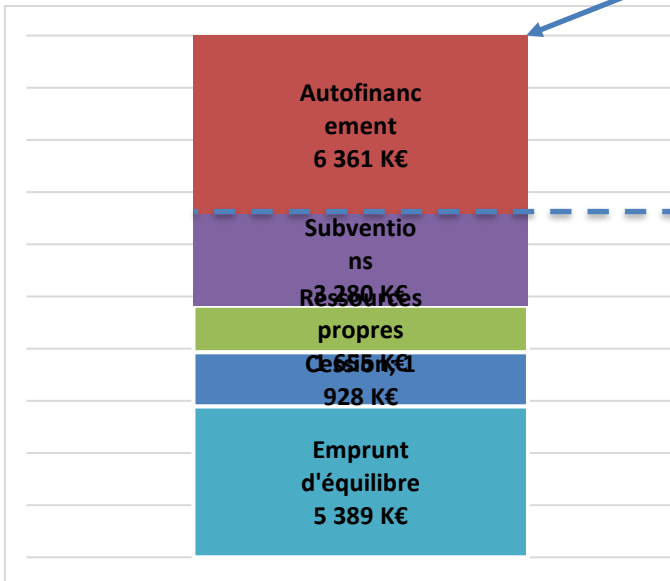
Recettes de fonctionnement



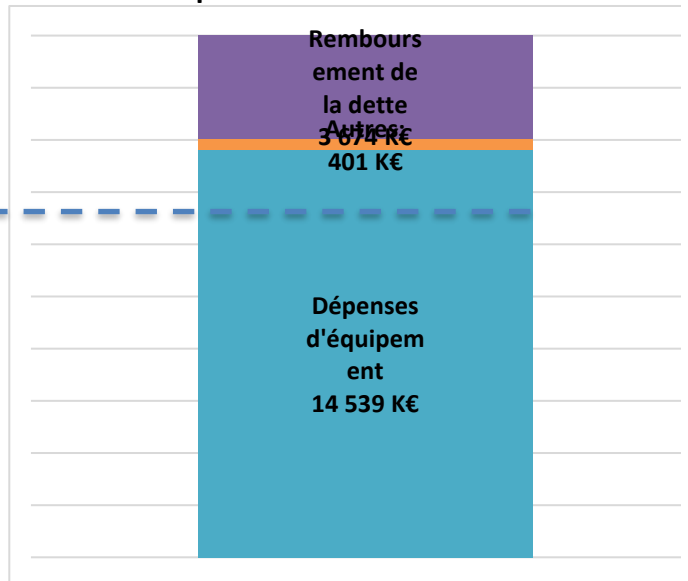
Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

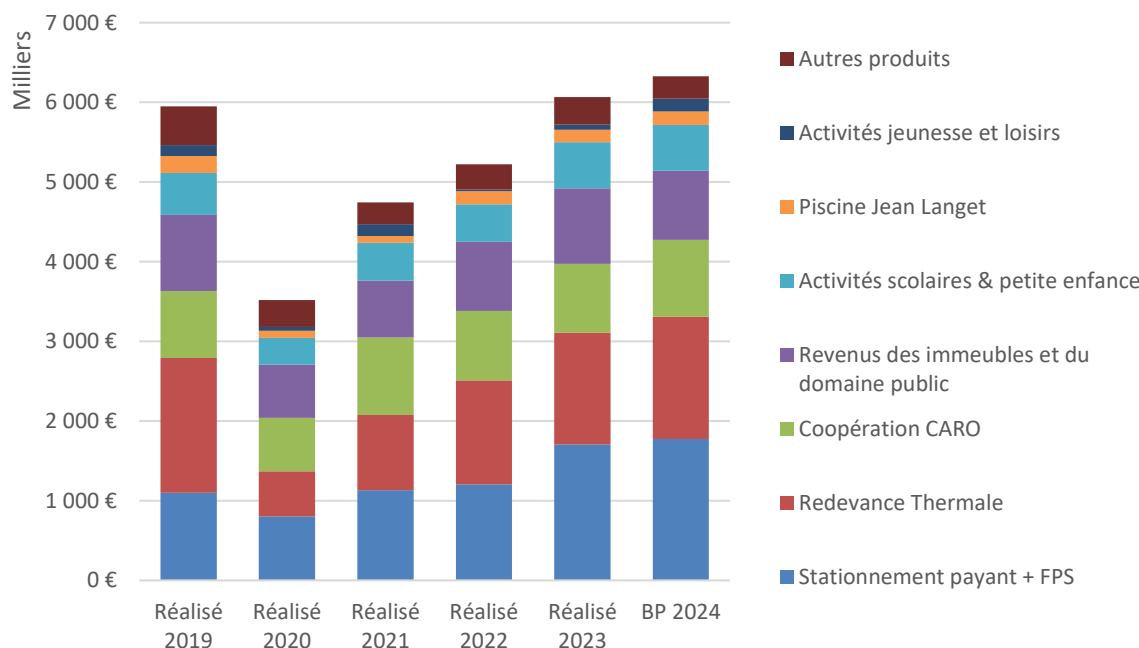


Les recettes de fonctionnement : 37,2 M€

Chapitre		BP 2023	BP 2024	Ecart BP / BP	Evolution %age
042	Operations d'ordre de transfert entre section	346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
Recettes d'ordre de section à section		346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
013	Atténuations de charges	128 570 €	201 510 €	72 940 €	56,73%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 965 541 €	4 428 339 €	462 798 €	11,67%
73	Impôts et taxes	350 000 €	313 400 €	-36 600 €	-10,46%
731	Fiscalité locales	20 816 889 €	21 789 870 €	972 981 €	4,67%
74	Dotations et participations	7 857 533 €	7 999 178 €	141 645 €	1,80%
75	Autres produits de gestion courante	1 792 562 €	1 884 135 €	91 573 €	5,11%
76	Produits financiers	200 €	390 €	190 €	95,00%
78	Reprise sur provisions	151 932 €	170 910 €	18 978 €	12,49%
Recettes réelles		35 063 227 €	36 787 732 €	1 724 505 €	4,92%
Total		35 409 727 €	37 167 277 €	1 757 550 €	4,96%

Les produits des services et du domaine (chapitres 70 & 75) : 6,3 M€

Pour la première fois depuis 2019, les prévisions budgétaires sont supérieures aux réalisations pré-Covid.



Les **droits de stationnement** (horodateurs et Forfait Post Stationnement) attendus sont en augmentation (+193 K€). Il convient de noter que sur les 20 000 FPS établis annuellement, seuls 60% des FPS dressés sont recouverts par l'ANTAI (insolvabilité, adresse inconnue...) :

1 775 K€

La **redevance thermique** a été estimée sur la base d'une fréquentation stable par rapport à 2023 à 15 105 curistes (contre de 19 000 en 2019) :

1 535 K€

Les recettes liées aux différentes coopérations avec la CARO concernent les refacturations des fournitures et prestations effectuées notamment par les services techniques, le magasin et le service d'entretien des locaux (SCEL) de la Ville pour le compte de la CARO. Elles augmentent de +100 K€ suite à la répartition des charges entre les deux collectivités **952 K€**

Les revenus des immeubles dont la Ville est propriétaire, ainsi que les redevances d'occupation du domaine public, des cimetières et des terrasses sont en baisse (-2,2%) du fait de l'acquisition en 2023 des locaux par la LPO : **868 K€**

Les recettes des structures de la petite enfance (crèche et halte-garderie) et **de la restauration scolaire** sont en augmentation (+38 K€) à : **577 K€**

Les redevances de la piscine Jean LANGET sont en hausse (+40 K€) : **170 K€**

Les redevances des activités de loisirs, auxquelles s'ajoute la patinoire (130 K€) restent stables par rapport aux recettes constatées en 2023 : **158 K€**

Les impôts et taxes (chapitres 73 & 731) : 22,1 M€

Le produit de la fiscalité locale représente 60% des recettes réelles de fonctionnement de la Ville. Il constitue donc sa principale ressource. La part de la fiscalité reste forte compte tenu de la dégradation des autres recettes de fonctionnement (DGF ou produits des services).

Comme précisé dans le Rapport sur les Orientations budgétaires, pour 2024, le coefficient de revalorisation forfaitaire a été déterminé par l'Etat à hauteur de +3,9 %.

	Produit fiscal 2023*	Produit fiscal 2024 Prévisionnel
Taxe d'Habitation	875 K€	909 K€
<i>dont Résidences Secondaires</i>	<i>722 K€</i>	<i>750 K€</i>
<i>dont Logements Vacants</i>	<i>153 K€</i>	<i>159 K€</i>
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	18 124 K€	18 680 K€
<i>dont coefficient correcteur / réforme TH</i>	<i>-1 967 K€</i>	<i>- 2 029 K€</i>
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	59 K€	61 K€
Produit de fiscalité directe	19 058 K€	19 650 K€

*Notification Etat 1288M - 2023

Les autres ressources fiscales sont les suivantes :

Les **droits de mutation** restent très fluctuants d'un exercice à l'autre. Pour information, les recettes perçues en 2023 s'élèvent à 1,4 M€. Ils ont été estimés avec prudence (une baisse prévisionnelle de -10% par rapport l'an passé) :

1 270 K€

La **Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité** devrait diminuer, car elle est indexée sur la consommation :

535 K€

Le **Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)** diminue légèrement et est estimé à :

313 K€

La **Taxe Locale sur les Publicités et les Enseignes** est en baisse du fait des commerces qui continuent de réduire leur surface de publicité extérieure et ainsi la pollution visuelle.

200 K€

Les Dotations et participations (chapitre 74) : 8 M€

La **Dotation Globale de Fonctionnement** est composée des :

5 027 K€

- Concours financiers de péréquation de l'Etat (la Dotation de solidarité urbaine et la Dotation nationale de péréquation) qui sont estimés légère augmentation pour l'année 2024 de +20 K€,
- Dotation forfaitaire qui est calculée essentiellement sur la population (-33 K€).

	2022 Notifications	2023 Prévisions	Évolution 2022/2023
Dotation forfaitaire	2 854 K€	2 821 K€	-33 K€
Dotation de solidarité urbaine	1 515 K€	1 594 K€	+79 K€
Dotation nationale de péréquation	671 K€	613 K€	-58 K€
Dotation Globale de Fonctionnement	5 040 K€	5 028 K€	-12 K€

Les **allocations compensatrices des exonérations de fiscalité directe locale** viennent compenser la perte de recette que subit la Ville sur les exonérations fiscales (TF, TH...) décidées par l'Etat :

1 506 K€

Les **participations de la CAF** pour les actions menées dans les secteurs de l'Enfance et de la Jeunesse (Contrat Enfance, Prestation de Service Unique, ...) sont estimées à :

1 004 K€

Enfin, les **participations** augmentent (+27 K€) notamment grâce aux soirées privées de la patinoire et concernent essentiellement les aides aux contrats.

307 K€

Les autres recettes (chapitres 013 & 78) : 0,4 M€

Les atténuations de charges (0,2 M€)

Les arrêts maladie sont pris en charge par la Collectivité et sont remboursés pour partie par la CPAM ou l'assurance.

Les reprises de provisions (0,2 M€)

Chaque année, les provisions constituées l'exercice précédent sont intégralement reprises, les nouveaux besoins de provisions identifiés et de nouvelles provisions (en dépenses) sont constituées. Le reste à charge correspond à la différence entre les provisions et les reprises.

Pour information, les nouvelles provisions inscrites s'élèvent à 0,2 M€.

Les dépenses de fonctionnement : 37,2 M€

(en augmentation de +1,8 M€ soit +5% de BP à BP)

		BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
023	Virement à la section d'investissement	2 351 770 €	2 868 071 €	516 301 €	21,95%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	2 950 000 €	3 493 000 €	543 000 €	18,41%
	Dépenses d'ordre de section à section	5 301 770 €	6 361 071 €	1 059 301 €	19,98%
011	Charges a caractère général	7 845 669 €	7 861 125 €	15 456 €	0,20%
012	Frais de personnel et charges assimilées	17 152 366 €	17 835 333 €	682 967 €	3,98%
014	Atténuations de produits	622 000 €	570 000 €	-52 000 €	-8,36%
65	Autres charges de gestion courante	3 451 290 €	3 471 340 €	20 050 €	0,58%
66	Charges financières	890 722 €	854 278 €	-36 444 €	-4,09%
67	Charges exceptionnelles	13 000 €	13 000 €	0 €	0,00%
68	Dotations aux provisions	132 910 €	201 130 €	68 220 €	51,33%
	Dépenses réelles	30 107 957 €	30 806 206 €	698 249 €	2,32%
	Total	35 409 727 €	37 167 277 €	1 757 550 €	4,96%

Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 17,8 M€

▪ Les mesures d'ordre national : 512 K€

- Deux hausses mécaniques consécutives du SMIC sont appliquées depuis 2023. Une nouvelle interviendra au 1er janvier 2024.
- L'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de +1,5 % au 1er juillet 2023. Pour l'ensemble de la fonction publique territoriale, le dernier dégel en date du point d'indice était de 3,5 % en juillet 2022.
- A l'instar des revalorisations indiciaires des catégories C en 2022, est entrée en vigueur en 2023 une revalorisation salariale des débuts de carrière des catégories B,
- Reconduction de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) en faveur des agents territoriaux dont le traitement indiciaire ne progresse pas suffisamment au regard de l'inflation, en l'absence de nouvelles mesures de revalorisation salariale. Cette mesure s'adresse aux titulaires mais aussi aux contractuels de droit public.
- La prise en charge de l'abonnement de transport public.

▪ Sans oublier les mesures locales : 99 K€

- L'augmentation du forfait mobilités durables,
- Le déroulement des carrières des agents.

Les charges de fonctionnement courant (chapitre 011) : 7,9 M€

La Ville maîtrise ses charges de fonctionnement courant. En effet, malgré l'inflation, elles ne subissent qu'une variation de +0,2%, entre 2023 et 2024.

Certains postes de dépenses évoluent fortement, de BP à BP :

- la restauration scolaire (+22%). La hausse du coût des denrées alimentaires, les nouvelles normes et l'augmentation du nombre de repas servis entraînent une hausse : +137 K€
- la patinoire – non inscrite au BP 2023 : +320 K€
- les assurances (+40%) : + 77 K€

- Mais également les charges liées aux missions régaliennes (élections, obsèques des indigents ou l'entretien des espaces publics...)

Cette hausse est atténuée grâce aux efforts réalisés et à une gestion rigoureuse au quotidien des fluides (-21%), permettant de réduire ces dépenses de BP à BP : -560 K€

Répartition des charges par secteur	BP 2024
Enfance	1 038 666 €
Cantines	770 150 €
Crèches garderies	133 796 €
Ecoles	114 420 €
Accueils périscolaires	20 300 €
Affaires culturelles	112 466 €
Musées	53 846 €
Patrimoine culturel	43 670 €
Théâtres	9 500 €
Divers	5 450 €
Sport et jeunesse	265 547 €
Centres de vacances	59 000 €
Centres de loisirs	53 600 €
Activités jeunesse	53 281 €
Piscine	51 716 €
Stades	35 500 €
Salles de sports	9 450 €
Jeux Olympiques 2024	3 000 €
Tourisme, thermes et animations	814 070 €
Patinoire	319 950 €
Foires & marchés	189 250 €
Animations	189 050 €
Thermes	89 900 €
Equipements polyvalents	25 920 €
Entretien des espaces publics	832 730 €
Espaces verts urbains	552 980 €
Voiries	214 750 €
Eclairage public	65 000 €
Entretien des bâtiments publics	774 950 €
Consommation de fluides (électricité, gaz, eau...) des bâtiments publics	2 144 150 €
Carburant & entretien du parc auto	362 604 €

Répartition des charges par secteur	BP 2024
Services publics	1 515 942 €
Informatique (maintenances, téléphonie)	326 178 €
Affaires juridiques (assurances, contentieux...)	271 411 €
Impôts fonciers	234 500 €
Conventions financières (CPG...) et prestations financières	229 309 €
Ressources Humaines	87 598 €
Affranchissement & fournitures administratives	86 590 €
Urbanisme	55 340 €
Communication	51 750 €
Police Municipale & sécurité publique	36 550 €
Elections	26 116 €
Accueil Hôtel de Ville	25 900 €
Cimetière	25 100 €
Protection civile	23 000 €
Hygiène et salubrité publique	21 100 €
Citoyenneté au quotidien	8 500 €
Divers	5 000 €
Total général	7 861 125 €

Les subventions versées (une partie du chapitre 65) : 3 M€

La subvention versée au **CCAS** s'élève à

1 186 K€

Elle est stable pour la troisième année consécutive et permet de financer son fonctionnement, le personnel et les activités dans des domaines variés :

- La santé : parcours prévention santé, réunions d'information partenariales...
- L'accès aux droits : information/orientation du public, domiciliation administrative postales...
- L'accompagnement social : accompagnement éducatif budgétaire, accompagnement social renforcé, gestion de logements d'extrême urgence
- L'aide légale : aide à la constitution de dossier d'aide sociale à l'hébergement et d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, gestion du registre des personnes vulnérables de la Ville
- Les aides facultatives : ouverture de droit à l'épicerie sociale, aides au paiement de factures, chèques d'accompagnement personnalisés...
- Le lien social avec le programme Rochefort Séniors, très sollicité depuis la crise Covid
- La promotion de l'égalité femmes/hommes avec des animations dans et hors les murs de la Maison de l'Égalité
- L'accès au numérique : maintien de la mission de Conseillère Numérique pour permettre de favoriser l'autonomie numérique des personnes
- L'autonomie et de maintien à domicile avec le service d'accueil et d'information et d'accompagnement (SAIA), le service de transport accompagné, le portage de repas et l'offre de téléassistance en lien avec La Poste.

La Commune finance comme le prévoit la loi, **2 écoles privées** Rochefortaises sur la base du coût de scolarité et du nombre d'élèves accueillis :

230 K€

Enfin, la Ville contribue au **financement du tissu associatif local** pour un montant de : **1 626 K€**

Ce montant est en augmentation de 24 K€ par rapport au BP 2023 pour répondre aux besoins des associations. Les politiques locales subventionnées sont les suivantes :

	BP 2024
Politique sociale solidarité	698 000 €
Enfance jeunesse	340 000 €
Autres actions sociales	326 000 €
Maison de service public	28 000 €
Service civique Senior	4 000 €
Politique culturelle	480 040 €
Théâtre	399 200 €
Musique	38 415 €
Affaires culturelles	28 000 €
Patrimoine culturel	14 425 €
Politique sportive	277 860 €
Associations sportives	277 860 €
Politique enfance	29 200 €
Projets scolaires	29 200 €
Autres domaines	141 135 €
Centre International de la Mer	60 000 €
Activité thermale	28 000 €
Action cœur de Ville	19 000 €
Diverses associations (dont amicale du personnel)	34 135 €
Total général	1 626 325 €

Pour mémoire, les crédits dédiés aux subventions d'investissement sont maintenus.

Les autres charges :

Les charges financières (chapitre 66) : 0,9 M€

Au 01/01/2024 : 27% de la dette totale de la Ville de Rochefort est à taux variable et 9% en taux Livret A.

Les inscriptions budgétaires relatives à la part d'intérêt dédiée à la dette connue représentent 760 K€ (contre 679 K€ au BP 2023).

Les atténuations de produits (chapitre 014) : 0,6 M€

Ce chapitre comprend essentiellement l'attribution de compensation versée à la CARO au titre des transferts de compétences. Suite au lissage voté en 2018, la cotisation du SDIS, baisse de 42 K€ en 2024.

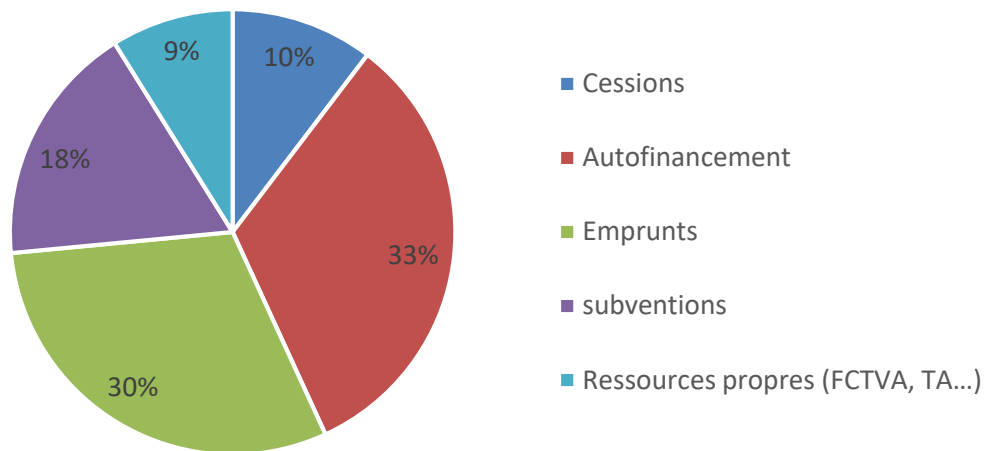
Les provisions (chapitre 68) : 0,2 M€

Les provisions doivent couvrir au minimum 15% des créances irrécouvrables de plus de 2 ans. Compte tenu de la conjoncture économique, ces lignes de crédits continuent d'augmenter (+51 %) à la demande de la Ddfip.

Les recettes d'investissement : 28,1 M€

	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
041 Opérations patrimoniales	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
021 Virement de la section de fonctionnement	2 351 770 €	2 868 071 €	516 301 €	21,95%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 950 000 €	3 493 000 €	543 000 €	18,41%
Recettes d'ordre de section à section	5 301 770 €	6 361 071 €	1 059 301 €	19,98%
024 Produits des cessions d'immobilisations	6 900 €	1 928 285 €	1 921 385 €	-
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 600 000 €	1 600 000 €	0 €	0,00%
13 Subventions d'investissement	3 989 110 €	3 280 083 €	-709 027 €	-17,77%
16 Emprunts et dettes assimilées	11 636 502 €	5 389 404 €	-6 247 098 €	-53,69%
20 Immobilisations incorporelles	19 420 €	7 911 €	-11 509 €	-59,26%
21 Immobilisations corporelles	43 669 €	46 008 €	2 339 €	5,36%
26 Participations et créances rattachées à partic.	300 €	0 €	-300 €	-100,00%
27 Autres immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
Recettes réelles	17 296 901 €	12 252 691 €	-5 044 210 €	-29,16%
Total	32 629 671 €	28 129 026 €	-4 500 645 €	-13,79%

Le financement de l'investissement se répartit ainsi :



Les cessions : 1,9 M€

Conformément aux délibérations du conseil municipal et à l'avancement des projets, les principales cessions programmées en 2024 concerneront :

- **l'immeuble St Charles** : **1 300 K€**
- **La LPO (immeuble 10, rue Pujos)** : **568 K€**

Les subventions et participations : 3,3 M€

Le **fonds de concours versé par la CARO** : **331 K€**

Ce fonds de concours vient financer des travaux d'accessibilité et de voirie.

Les **subventions notifiées** depuis la dernière décision modificative s'élèvent à : **2 787 K€**

Ce montant concerne notamment :

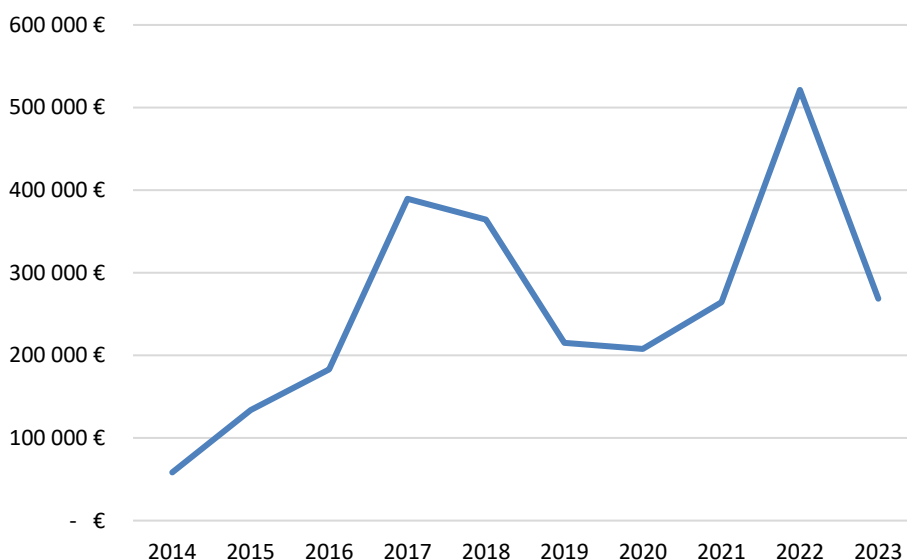
- la rénovation de la Maison Pierre Loti (DRAC, Département ...) : 2 268 K€
- les travaux de démolition-dépollution de l'Hôpital St Charles : 263 K€
- le forage thermal (Département et Région) : 152 K€
- la végétalisation de l'Avenue Lafayette : 96 K€

Les **amendes de police** sont calculées sur la base du produit des amendes dressées au niveau national rapporté au nombre dressées sur le territoire. Elles s'élèvent, comme en 2023, à : **162 K€**

Les fonds propres : 1,6 M€

Le **FCTVA**, traité de manière automatisée pour la Ville de Rochefort, est estimé sur la base des dépenses d'équipement éligibles réalisées en 2023 : **1 400 K€**

Pour 2023, le produit issu de la **Taxe d'aménagement** reste estimé prudemment : **200 K€**



Cette recette fluctue d'une année sur l'autre et reste liée aux variations du marché de l'immobilier.

Pour mémoire, l'opération sur la réhabilitation et extension du site de l'ancien centre de gérontologie a généré, en 2022, une recette supplémentaire de 219 K€ de taxe d'aménagement (part communale).

L'autofinancement (chapitres 021 + 040) : 6,4 M€

L'**autofinancement** résulte du solde positif entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

Il doit financer prioritairement le remboursement de l'annuité de la dette (obligation réglementaire) et, participer au financement des dépenses d'équipement en complément des autres recettes d'investissement.

Il est constitué du montant des **amortissements** du patrimoine de la ville, en hausse suite à l'amortissement au pro-rata temporis mis en place en 2023 avec la M57 :

3 493 K€

Et du **virement entre sections** pour :

2 868 K€

L'emprunt d'équilibre (chapitre 16) : 5,4 M€.

Ce montant sera diminué après intégration du résultat 2023, des nouvelles notifications de subventions et du taux de réalisation des dépenses d'équipement.

Les opérations patrimoniales (chapitre 041) : 9,5 M€

Ces inscriptions d'ordre comptables sont neutres budgétairement (dépenses = recettes). Elles concernent les écritures à traiter pour régulariser les avances versées dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'hôpital St Charles.

Les dépenses d'investissement : 28,1 M€

	BP 2023	BP 2024	ECART BP / BP	EVOLUTION %age
041 Operations patrimoniales	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
040 Operations d'ordre de transfert entre section	346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
Dépenses d'ordre de section à section	346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
20 Immobilisations incorporelles	556 181 €	735 578 €	179 397 €	32,26%
204 Subventions d'équipement versées	119 000 €	96 500 €	- 22 500 €	-18,91%
21 Immobilisations corporelles	6 498 260 €	6 279 518 €	-218 742 €	-3,37%
23 Immobilisations en cours	11 318 968 €	7 427 801 €	-3 891 167 €	-34,38%
Dépenses d'équipement	18 492 409 €	14 539 397 €	-3 953 012 €	-21,38%
10 Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10 000 €	10 000 €	-
13 Subventions d'investissement	0 €	10 000 €	10 000 €	-
16 Emprunts et dettes assimilées	3 758 462 €	3 673 820 €	-84 642 €	-2,25%
26 Participations et créances rattachées à partic.	300 €	0 €	-300 €	-100,00%
27 Autres immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
Dépenses réelles	22 252 171 €	18 234 217 €	- 4 017 954 €	-18,06%
Total	32 629 671 €	28 129 026 €	- 4 500 645 €	-13,79%

Les dépenses d'équipement prévues dans ce budget (chapitres 20, 204, 21 et 23) s'élèvent à 14,5 M€ (18,5 M€ en 2023).

Les opérations principales représentent 53% des dépenses d'équipement.

	DEMANDES 2024
Grands projets engagés	7 647 801 €
Maison Pierre Loti Travaux de rénovation	5 600 000 €
Site Hôpital St Charles	1 622 801 €
Forage « Edouard Angiboust »	215 000 €
Piscine Jean Langet Réhabilitation - études	210 000 €

	DEMANDES 2024
Investissements « verts »	2 128 500 €
Travaux dans les bâtiments communaux	866 000 €
Gymnase Denfert-Rochereau - bardage, désenfumage, étanchéité et sols	300 000 €
Travaux de chaudières	187 000 €
Relamping	70 000 €
Locaux associatifs Champlain - toiture & menuiserie	70 000 €
Groupe scolaire Herriot - brise soleil, réfectoire	62 000 €
Marché couvert - portes extérieures	55 000 €
Complexe Sportif Polygone - travaux d'étanchéité	55 000 €
Travaux d'entretien courant - isolations	40 000 €
Audit énergétique	27 000 €
Travaux de voiries	720 000 €
Boulevard Pouzet (espaces verts, éclairage...)	480 000 €
Gestion intégrée des eaux pluviales - désimperméabilisation	180 000 €
Pistes cyclables Citergie parcours zen	60 000 €
Eclairage public	250 000 €
Renouvellement des candélabres	190 000 €
Divers - armoires de commandes, géolocalisation...	60 000 €
Espaces verts – Nature en ville	170 500 €
Centre horticole - mise au norme déchetterie	53 000 €
Rues Gambetta / Dieras - végétalisation	30 000 €
Plantations arbres et arbustes	30 000 €
Terrains de foot - petit Marseille - système d'arrosage	26 000 €
Plantations Maison de Santé Pluriprofessionnelle	10 800 €
Travaux & matériels divers	20 700 €
Garage	122 000 €
Véhicules électriques ou hybrides	117 000 €
Vélos électriques	5 000 €

Les autres opérations proposées en 2024 sont les suivantes :

	DEMANDES 2024
Aménagement urbain	1 575 000 €
Travaux de voiries	850 000 €
Boulevard Pouzet	360 000 €
Rue Grimaux	290 000 €
Avenue Rochambeau et rue Denfert-Rochereau	200 000 €
Enveloppes annuelles entretien voiries trottoirs	595 000 €
Réfections des trottoirs	200 000 €
Matériels, études et travaux divers	167 000 €
Entretien de chaussées	100 000 €
Accessibilité de voirie	66 000 €
Mobilier urbain et aires de jeux	62 000 €
Sanisettes - gare routière	130 000 €
Enfance et affaires scolaires	589 000 €
Affaires scolaires	490 600 €
Groupe scolaire A. France - sols et désamiantage	280 000 €
Affaires scolaires - divers équipements	61 600 €
Groupe scolaire Zola - réfection sanitaires adultes	50 000 €
Informatique scolaire	35 000 €
Travaux divers dans les écoles - cours, jeux, visiophones...	64 000 €

	DEMANDES 2024
Halte-Garderie	77 200 €
Réaménagement des locaux	60 000 €
Divers équipements & travaux	17 200 €
Petite enfance	21 200 €
Matériel pédagogique	11 200 €
Travaux divers	10 000 €
Enveloppes annuelles d'entretien des bâtiments	331 700 €
Diagnostic immobilier	70 000 €
Travaux de mises aux normes - électrique, ascenseurs...	50 000 €
Interventions sécurité - alarmes, contrôle d'accès, extincteurs...	47 000 €
Remparts nettoyage et rejointement	40 000 €
Travaux d'entretien courant - façade...	30 000 €
Travaux divers	73 000 €
Matériels divers	21 700 €
Travaux dans les bâtiments communaux	267 000 €
Centre Technique Municipal - bureaux, salle de restauration...	145 000 €
Maison France service - extension	30 000 €
Serres municipales - bureau supplémentaire	26 000 €
Zone portuaire - études sur les tirants, sanitaires	25 500 €
Chapelle Libération - porte d'entrée	20 000 €
Eglise notre dame - chéneaux	18 000 €
Travaux divers	2 500 €
Thermes	260 000 €
Forages actuels - travaux d'entretien	260 000 €
Administration générale	227 340 €
Commande publique - marchés publics	125 000 €
Cimetière - reprise des allées, espace cinéraire	36 460 €
Archives - fonds anciens et conservation	17 000 €
Santé - prévention sécurité et bien être	5 800 €
Equipements et mobiliers divers	43 080 €
Jeunesse, équipements de loisirs, tourisme	213 500 €
Stade rouge - aménagements et piste « savoir rouler à vélo »	150 000 €
Local jeunes Herriot - création porte	20 000 €
Centre de loisirs ex Pergaud - baies coulissantes	15 000 €
Palais des congrès - mobilier & matériel	10 000 €
Matériels divers	18 500 €
Urbanisme	206 500 €
Rue pasteur - consignation des réseaux	57 000 €
Réserves foncières	50 000 €
Etudes stratégiques d'aménagement urbain	45 000 €
Conseil en architecture	25 000 €
OPAH RU - Fonds concours	23 000 €
Divers	6 500 €
Systèmes informatiques et numériques	194 240 €
Bureautique - matériel et applications	110 240 €
Système et réseaux - logiciels et matériels	61 000 €
Téléphonie - fixe et mobile	23 000 €

	DEMANDES 2024
Finances - mutualisation et divers	183 386 €
Citoyenneté	169 000 €
Enveloppe travaux de proximité	90 000 €
Centre social petit Marseille - étude en vue de la réhabilitation de la Galissonnière	40 000 €
Chante alouette - réflexion sol	24 000 €
Opérations spécifiques	15 000 €
Culture	163 880 €
Musée Hèbre St Clément	51 380 €
Achats et restauration d'œuvres d'art	26 000 €
Divers équipements	25 380 €
Maison Pierre Loti - création du stock de la boutique	40 000 €
Centre international de la mer - subvention d'investissement	40 000 €
Théâtre de la coupe d'Or - éclairage scénique	15 000 €
Anaman - subvention d'équipement	7 500 €
Affaires culturelles - divers équipements	10 000 €
Sport	161 050 €
Complexe Sportif Polygone - escaliers & sorties de secours	41 000 €
Piscine Jean Langet - matériels divers : robots, lignes...	30 550 €
Piste athlétisme - rénovation, nettoyage et reprise traçage lignes	24 000 €
Sports - Divers équipements sportifs	65 500 €
Ferronnerie - sac de frappe	32 000 €
Subventions aux associations	20 000 €
Matériel sportif divers	13 500 €
Garage	133 000 €
Renouvellement du parc	133 000 €
Véhicules de propreté urbaine - benne, nacelle	65 000 €
Véhicule citerne - espaces verts	43 000 €
Véhicules aménagement urbain - fourgons	25 000 €
Prévention sécurité	88 500 €
Stationnement payant	30 000 €
Matériel défense civile	24 000 €
Police municipale	15 500 €
Vidéoprotection	10 000 €
Animations	9 000 €
Total général	14 539 397 €

Le budget annexe - Port de Plaisance

Recettes de fonctionnement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
70 Produits des services et du domaine	704 590 €	746 883 €	42 293 €	6,00%
75 Autres produits de gestion courante	0 €	200 €	200 €	-
78 Reprises sur provisions	48 869 €	21 234 €	-27 635 €	-56,55%
013 Atténuations de charges	2 420 €	2 420 €	0 €	0,00%
Recettes réelles de fonctionnement	755 879 €	770 737 €	14 858 €	1,97%
042 Opérations d'ordre entre sections	24 868 €	24 868 €	0 €	0,00%
Total recettes de fonctionnement	780 747 €	795 605 €	14 858 €	1,90%
Dépenses de fonctionnement en €				
011 Charges à caractère général	334 230 €	330 829 €	-3 401 €	-1,02%
012 Frais de personnel	266 740 €	288 924 €	22 184 €	8,32%
65 Charges de gestion courante	4 000 €	3 601 €	-399 €	-9,98%
66 Charges financières	8 142 €	6 338 €	-1 804 €	-22,16%
67 Charges exceptionnelles	2 401 €	2 401 €	0 €	0,00%
68 Provisions	21 234 €	21 512 €	278 €	1,31%
Dépenses réelles de fonctionnement	636 747 €	653 605 €	16 858 €	2,65%
042 Opérations d'ordre entre sections	144 000 €	142 000 €	-2 000 €	-1,39%
Total dépenses de fonctionnement	780 747 €	795 605 €	14 858 €	1,90%

Les **redevances attendues** pour 2024 s'élèvent à 714 K€, estimées sur la base du produit constaté en 2023 assorti des revalorisations tarifaires.

Les **charges à caractère général** s'élèvent à **331 K€**. Les trois principaux postes de dépenses sont :

- Les consommations énergétiques en baisse de 34 K€, grâce au déploiement de panneaux photovoltaïques sur la capitainerie pour de l'autoconsommation 115 K€
- Le dragage, réalisé par le Département, en augmentation de 28 K€ 83 K€
- Les impositions (Taxes foncières et CFE) 52 K€

Les dépenses de **personnel** s'élèvent à **289 K€** et représentent 44% des charges réelles de fonctionnement.

Les dépenses liées aux **créances impayées** représentent 25 K€ :

- **une provision** (21 K€) pour les créances considérées comme douteuses. Il est obligatoire de constituer une provision d'un montant minimum représentant 15% des restes à recouvrer comptabilisés au 31/12/2022 en complément de la mise en place de la procédure de destruction des bateaux-ventouses.
- **des admissions en non valeur** (4K€) pour les sommes qui ne pourront être recouvrées par la Ddfip.

L'**autofinancement**, limité aux seuls amortissements (117 K€), permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 42 K€ et de participer au financement des investissements.

Recettes d'investissement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
13 Subventions d'investissement	0 €	70 000 €	70 000 €	-
16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	229 918 €	229 918 €	-
Recettes réelles d'investissement	0 €	299 918 €	299 291 €	-
040 Opérations d'ordre	144 000 €	142 000 €	-2 000 €	-1,39 %
041 Opérations patrimoniales	0 €	20 000 €	20 000 €	-
	144 000 €	461 918 €	317 918 €	220,78 %
Dépenses d'investissement en €				
20 Immobilisations incorporelles	20 000 €	10 000 €	-10 000 €	-50,00%
21 Immobilisations corporelles	58 212 €	345 000 €	286 788 €	492,66%
23- Immobilisations en cours	0 €	20 000 €	20 000 €	-
Dépenses d'équipement	78 212 €	375 000 €	296 788 €	379,47%
16 Emprunts et dettes assimilées	40 920 €	42 050 €	1 130 €	2,76%
Dépenses réelles d'investissement	119 132 €	417 050 €	297 918 €	250,07%
040 Opérations d'ordre	24 868 €	24 868 €	0 €	0,00%
041 Opérations patrimoniales	0 €	20 000 €	20 000 €	-
	144 000 €	461 918 €	317 918 €	220,78 %

En investissement, différents **projets** sont prévus pour 375 K€ :

- La fin des études et les travaux d'installation des **bornes électriques** : 290 K€
- Les **dépenses récurrentes de travaux** (sur la potence, les grues...) et d'acquisition de matériels (outillage, bers...) 85 K€

Une subvention de 70 K€ a été allouée en 2023 par le Céréma, portant le reste à charge du déploiement des bornes à 220 K€. Pour mémoire, ces travaux visent à réduire la consommation énergétique du port en sensibilisant et en facturant au plus juste les plaisanciers.

Un **emprunt** de 230 K€ est nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement. Ce montant sera révisé lors des prochaines étapes budgétaires en fonction des résultats reportés, des financements et de l'avancement des projets.

Le budget annexe - Camping

Recettes de fonctionnement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
013 Atténuations de charges	9 880 €	6 840 €	-3 040 €	-30,77%
70 Produits des services, domaine et ventes	490 000 €	572 600 €	82 600 €	16,86%
75 Produits de gestion courante	25 000 €	34 000 €	9 000 €	36,00%
77 Produits exceptionnels	11 000 €	15 000 €	4 000 €	36,36%
78 Reprises sur provisions	1 272 €	1 466 €	194 €	15,25%
Recettes réelles de fonctionnement	537 152 €	629 906 €	92 754 €	17,27%
042 Opérations d'ordre entre sections	5 245 €	5 245 €	0 €	0,00%
	542 397 €	635 151 €	92 754 €	17,10%
Dépenses de fonctionnement en €				
011 Charges à caractère général	158 097 €	182 696 €	24 599 €	15,56%
012 Frais de personnel	258 196 €	294 611 €	36 415 €	14,10%
65 Charges de gestion courante	2 423 €	1 470 €	-953 €	-39,33%
66 Charges financières	5 015 €	3 390 €	-1 625 €	-32,40%
67 Charges exceptionnelles	3 700 €	3 700 €	0 €	0,00%
68 Provisions	1 466 €	1 246 €	-220 €	-15,01%
69 Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	7 500 €	25 038 €	17 538 €	233,84%
Dépenses réelles de fonctionnement	436 397 €	512 151 €	75 754 €	17,36%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €	-
042 Opérations d'ordre entre sections	106 000 €	123 000 €	17 000 €	16,04%
	542 397 €	635 151 €	92 754 €	17,10%

Lors de la saison précédente, la fréquentation était en hausse. Ainsi, en 2023, quasiment 10 000 clients ont été accueillis.

Les **recettes** s'élèvent à 573 K€, estimées sur la base de la fréquentation constatée en 2023. Cette augmentation entraîne des dépenses complémentaires (taxes de séjours, impôts sur les sociétés...)

Les **charges à caractère général** s'élèvent à 183 K€. Les principaux postes de dépenses sont :

- Les dépenses d'énergies (électricité et eau) sont en baisse de -11% par rapport aux réalisations 2023 du fait des économies d'énergie et des travaux photovoltaïques : 56 K€
- Le reversement à la CARO de la taxe de séjour encaissée (+36% en lien avec la fréquentation) : 34 K€
- Les charges de centralité : 15 K€

L'impôt sur les sociétés (basée sur l'activité 2023), en hausse : 25 K€

Les dépenses de **personnel** représentent 295 K€ soit 58% des charges réelles de fonctionnement. L'évolution (+14%) de la masse salariale est liée d'une part aux décisions nationales et d'autre part aux réorganisations (gestion de l'entretien, gardiens de nuit, recrutement d'un directeur adjoint...)

Les **provisions** pour créances irrécouvrables s'élèvent à 1,2 K€.

L'**autofinancement** (118 K€), permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 27 K€ et de participer au financement des investissements.

Recettes d'investissement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
16 Emprunts et dettes assimilées	20 035 €	15 345 €	-4 690 €	-23,41%
Recettes réelles d'investissement	20 035 €	15 345 €	-4 690 €	-23,41%
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	-
040 Opérations d'ordre	106 000 €	123 000 €	17 000 €	16,04%
	126 035 €	138 345 €	12 310 €	9,77%
Dépenses d'investissement en €				
20 Immobilisations incorporelles	5 000 €	5 000 €	0 €	0,00%
21 Immobilisations corporelles	74 629 €	100 900 €	26 271 €	35,20%
Dépenses d'équipement	79 629 €	105 900 €	26 271 €	32,99%
16 Emprunts et dettes assimilées	46 161 €	27 200 €	-13 691 €	-33,92%
Dépenses réelles d'investissement	120 790 €	133 100 €	12 310 €	10,19%
040 Opérations d'ordre	5 245 €	5 245 €	0 €	0,00%
	126 035 €	138 345 €	12 310 €	9,77%

En investissement, différents projets sont prévus pour 106 K€ :

- Le remplacement de 2 mobil-homes en 2024 : 55 K€
- L'installation de panneaux photovoltaïques, sur l'accueil, pour de l'autoconsommation : 30 K€
- L'aménagement de terrasses, l'installation de composteur 10 K€
- Divers travaux courants 11 K€

Un **emprunt d'équilibre** de 15 K€ est nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.

Le budget annexe - Réseau de chaleur

Recettes de fonctionnement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
70 Produits des services, domaine et ventes	262 536 €	248 259 €	-14 277 €	-5,44%
78 Reprises sur provisions	258 €	788 €	530 €	204,43%
Recettes réelles de fonctionnement	262 794 €	249 047 €	-13 747 €	-5,23%
042 Opérations d'ordre entre sections	61 452 €	61 452 €	0 €	0,00%
	324 246 €	310 499 €	-13 747 €	-4,24%
Dépenses de fonctionnement en €				
011 Charges à caractère général	154 530 €	148 814 €	-5 716 €	-3,70%
65 Charges de gestion courante	500 €	500 €	0 €	0,00%
66 Charges financières	17 343 €	7 710 €	-9 633 €	-55,54%
67 Charges exceptionnelles	6 000 €	6 000 €	0 €	0,00%
68 Provisions	15 788 €	15 000 €	-788 €	-4,99%
Dépenses réelles de fonctionnement	194 161 €	178 024 €	-16 137 €	-8,31%
023 Virement à la section d'investissement	10 085 €	10 300 €	215 €	2,13%
042 Opérations d'ordre entre sections	120 000 €	122 175 €	2 175 €	1,81%
	324 246 €	310 499 €	-13 747 €	-4,24%

Les **recettes** attendues pour 2024 s'élèvent à 237 K€ et correspondent à la vente de chaleur à la CARO, la CPAM, la CAF, la Ville de Rochefort (serres municipales) et à l'extension du Centre Commercial Leclerc. En octobre prochain, Airbus aura intégré ce réseau

Les **charges d'entretien courant** s'élèvent à 149 K€ et concernent principalement le contrat de sous-traitance pour la gestion du réseau (125 K€)

Depuis 2019, une dotation aux **provisions** annuelle est instituée afin de financer de futures réparations sur la chaudière. Cette provision de 15 K€ est reconduite en 2024.

L'**autofinancement** de 71 K€ couvre le **remboursement en capital de la dette** de 71 K€.

Recettes d'investissement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
13 subventions d'investissement	0 €	21 963 €	21 963 €	-
16 Emprunts et dettes assimilées	533 397 €	359 614 €	-173 783 €	-32,58%
21 Immobilisations corporelles	440 000 €	537 000 €	97 000 €	22,05%
Recettes réelles d'investissement	973 397 €	918 577 €	-54 820 €	-5,63%
021 Virement de la section de fonctionnement	10 085 €	10 300 €	215 €	2,13%
040 Opérations d'ordre	120 000 €	122 175 €	2 175 €	1,81%
	1 103 482 €	1 051 052 €	-52 430 €	-4,75%
Dépenses d'investissement en €				
20 Immobilisations incorporelles	130 500 €	56 600 €	-73 900 €	-56,63%
21 Immobilisations corporelles	843 000 €	862 000 €	19 000 €	2,25%
Dépenses d'équipement	973 500 €	918 600 €	-54 900 €	-5,64%
16 Emprunts et dettes assimilées	68 530 €	71 000 €	2 470 €	3,60%
Dépenses réelles d'investissement	1 042 030 €	989 600 €	-52 430 €	-5,03%
040 Opérations d'ordre	61 452 €	61 452 €	0 €	0,00%
	1 103 482 €	1 051 052 €	-52 430 €	-4,75%

Des **dépenses d'équipement** sont inscrites à hauteur de 919 K€ :

- | | |
|--|--------|
| ▪ Les travaux d'extension du réseau de chaleur pour Airbus : | 805 K€ |
| ▪ L'intégration du technopole dans le réseau | 34 K€ |
| ▪ La création d'un schéma directeur en vue de l'implantation d'une nouvelle chaufferie plus puissante alimentant une extension du réseau : | 50 K€ |
| ▪ Le remplacement de pièces de la chaudière | 20 K€ |

Pour financer les investissements, un **emprunt** d'équilibre de 370 K€ sera nécessaire. Le montant sera actualisé lors de l'intégration des résultats 2023, de l'avancement des travaux et de la notification éventuelle de subvention.

Par ailleurs, Airbus participe aux travaux d'extension du réseau à hauteur de 537 K€

Le budget annexe - Photovoltaïque

Recettes de fonctionnement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
70 Produits des services, domaine et ventes	107 092 €	107 100 €	8 €	0,0%
78 Reprises sur provisions	629 €	0 €	-629 €	-100,00%
Recettes réelles de fonctionnement	107 721 €	107 100 €	-621 €	-0,6%
042 Opérations d'ordre entre sections	24 618 €	24 618 €	0 €	0,00%
	132 339 €	131 718 €	-621 €	-0,5%
Dépenses de fonctionnement en €				
011 Charges à caractère général	20 030 €	25 738 €	5 708 €	28,50%
65 Charges de gestion courante	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
66 Charges financières	6 423 €	4 854 €	-1 569 €	-24,43%
67 Charges exceptionnelles	2 500 €	2 500 €	0 €	0,00%
68 Provisions	0 €	0 €	0 €	-
Dépenses réelles de fonctionnement	29 953 €	34 092 €	4 139 €	13,82%
023 Autofinancement	35 486 €	29 463 €	-6 023 €	-17,0%
042 Opérations d'ordre entre sections	66 900 €	68 163 €	1 263 €	1,9%
	132 339 €	131 718 €	-621 €	-0,5%

Le **produit** total attendu des panneaux photovoltaïques pour 2024 est estimé à **107 K€**, répartis sur 11 bâtiments communaux :

- les écoles Saint Exupéry, Guérineau, Herriot et Libération,
- la Maison de l'Enfance,
- le Centre Technique Municipal,
- les serres municipales,
- le centre de loisirs de l'AAPIQ,
- le Padel,
- le bâtiment Europe
- et l'école Gallissonnière.

Les principales **dépenses** concernent les charges de centralité (12 K€) la maintenance et les réparations éventuelles à effectuer (6 K€), ainsi que les intérêts de la dette contractées lors de l'installation des panneaux (5 K€).

L'**autofinancement** dégagé s'élève à 73 K€ et permet de couvrir notamment le remboursement en capital de la **dette** de 53 K€.

Recettes d'investissement en €	BP 2023	BP 2024	Écart BP / BP	Évolution %
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	7 720 €	7 720 €	#DIV/0!
27 Immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	- €	0,0%
Recettes réelles d'investissement	1 000 €	8 720 €	7 720 €	772,0%
021 Autofinancement	35 486 €	29 463 €	-6 023 €	-17,0%
040 Opérations d'ordre	66 900 €	68 163 €	1 263 €	1,9%
	103 386 €	106 346 €	2 960 €	2,9%
Dépenses d'investissement				
20 Immobilisations incorporelles	10 000 €	12 625 €	2 625 €	26,25%
21 Immobilisations corporelles	15 399 €	15 003 €	-396 €	-2,57%
Dépenses d'équipement	25 399 €	27 628 €	2 229 €	8,78%
020 Dépenses imprévues	1 000 €	0 €	-1 000 €	-100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	51 369 €	53 100 €	1 731 €	3,37%
27 Immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
Dépenses réelles d'investissement	78 768 €	81 728 €	2 960 €	3,76%
040 Opérations d'ordre	24 618 €	24 618 €	0 €	0,00%
	103 386 €	106 346 €	2 960 €	2,86%

En matière **de dépenses d'équipement**, il est prévu 28 K€ de travaux et études diverses. Dans l'attente des modalités du fonds vert, les études de structure se poursuivent pour étendre des dispositifs sur le gymnase du polygone.

Pour financer ces investissements, **un emprunt d'équilibre** d'un montant de 15 K€ est nécessaire.